



# Consultation sur les locaux vacants sur les artères commerciales

Association des SDC de Montréal

Crédit photos: Caroline Perron

# Valeurs, acteurs et solutions

## Valeurs :

- Audace
- Flexibilité

## Un enjeu collectif :

- Consommateurs et citoyens
- Propriétaires immobiliers
- Décideurs politiques

## Catégories de solutions :

- Fiscalité
- Planification
- Reconnaissance
- Immobilier





## La connaissance de la problématique (planification)

### Recommandations

1. Créer un comité de suivi et un plan d'action pour lutter contre la vacance commerciale.
2. Développer une base de données et d'indicateurs uniformes qui permettra de dresser un portrait complet de la vitalité commerciale de Montréal, de suivre son évolution et d'orienter les actions à implanter.
3. Que la Ville de Montréal crée, en collaboration avec le comité de suivi sur la vacance (recommandation 1), un registre des locaux commerciaux vacants.
4. Tenir un registre de la superficie commerciale de Montréal, de son offre et de sa concentration.
5. Que le comité de suivi sur l'enjeu de la vacance commerciale analyse la possibilité d'établir une redevance réglementaire pour les locaux laissés vacants sur une longue période.
6. Modifier le mode de perception des cotisations SDC en transférant la cotisation aux propriétaires de locaux commerciaux vacants.

# L'entretien des immeubles

## Recommandations

7. Adopter une réglementation qui encadre l'entretien des locaux vacants afin de minimiser leur impact sur les commerces environnants.

8. Que la Ville et les arrondissements se dotent d'un plan d'action pour encadrer l'entretien des immeubles occupés et inoccupés situés sur les artères commerciales.

9. Bonifier le programme PRAM-Commerce et en assurer la pérennité dans le but d'encourager la rénovation des façades et la modernisation des locaux commerciaux.



# L'accès à la propriété commerciale

## Recommandations

10. Que la Ville de Montréal supporte les initiatives de création de fiducie d'utilité sociale afin de protéger les immeubles commerciaux de la spéculation immobilière et d'assurer l'abordabilité des espaces commerciaux pour les entrepreneurs.

11. Que la Ville de Montréal crée un programme d'accès à l'acquisition d'immobilier commercial pour les entreprises et propriétaires indépendants.



# Moderniser les services offerts aux commerçants

## Recommandations

12. Effectuer dès 2020 une étude sur l'analyse des étapes administratives destinées aux commerçants et proposer une approche modernisée de services.

13. Créer un comptoir de service dédié aux entreprises dans tous les points de services et les bureaux administratifs des arrondissements de Montréal.





# Une vision concertée

## Recommandations

14. L'adoption d'un encadrement des baux commerciaux.

15. Que la vitalité des artères commerciales devienne une priorité pour tous les services de la Ville de Montréal et de ses arrondissements et que ceux-ci bonifient les programmes visant à dynamiser les artères commerciales.

16. Que la Ville de Montréal effectue, en collaboration avec des partenaires tels que, l'UMQ, la FQM, la FCEI ainsi que l'ASDCM, des représentations auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci adopte une politique nationale visant à soutenir la vitalité commerciale des cœurs de collectivité du Québec.



# QUESTIONS ?

MERCI 😊

Crédit photos: Caroline Perron